

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 6

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E dito romand

Il était temps...

Dans la nouvelle conception 95 de la protection civile, l'information aura donc une place de choix. Il était temps, même si l'OFPC a intensifié ses actions depuis deux ans. On peut même se demander si ces efforts n'ont pas déjà «influencé» le résultat du sondage récent, mettant en avant le fait que 72% de la population était acquise à la protection civile.

En tout cas, on a enfin compris, au plus haut niveau, l'importance stratégique que revêt l'information.

Enfin, pour la première fois, la loi et notamment l'ordonnance qui l'accompagnera iront au-delà d'une simple recommandation faite aux cantons et aux communes, telle qu'elle figurait dans les anciens textes, pour devenir une obligation légale d'informer pour tous les partenaires.

L'OFPC a construit un nouveau concept d'information, avec l'aide de spécialistes des relations publiques, contenant une définition plus précise des publics-cibles, et des moyens adaptés à ceux-ci.

Cette mise en commun des forces, et espérons-le des ressources, passe aussi par une sollicitation pressante aux organisations de PCi dont l'USPC et ses sections cantonales sont les représentants privilégiés.

Un exemple concret

Une des premières mises en commun des idées et des ressources, avant même l'entrée en vigueur des nouveaux textes, a été mise spontanément en route à l'occasion de l'Assemblée générale de l'USPC qui s'est tenue à Lausanne.

Les résultats obtenus ont démontré qu'une collaboration bien comprise, avec le respect mutuel que se doivent les différents partenaires, porte ses fruits. Seuls les moyens financiers par trop limités, mais dont le concept élaboré pour la circonsistance tenait compte, n'ont pas permis de mener une véritable campagne.

Un des enseignements que l'on peut tirer de cette expérience est le fait qu'une telle opération d'information ne s'improvise pas. Elle doit s'appuyer sur la véracité des informations que l'on transmet aux médias chargés du relais auprès de la population, mais aussi: faire partager à tous les acteurs de l'exercice proprement dit et des animateurs de l'exposition «le défi» à relever.

En clair, cela signifie qu'en matière de mise sur pied d'un exercice comme sur celui de l'information qui l'accompagne, les objectifs doivent être clairement énoncés et que la réflexion doit obligatoirement précédé l'action. René Mathey

Mh.

La ferme de la Blécherette

Démolition à la Blécherette

rm. Un détachement de pionniers de la PCi lausannoise se livre à quelques travaux de démolition, sur demande du Service des domaines et forêts de la Ville de Lausanne. Bel exemple de collaboration inter-services.

Cette ferme, une des rares résistant encore à la pression de la ville, est située aux abords mêmes de l'aérodrome de la Blécherette et est certainement ignorée de la majorité des habitants. Elle appartient à la ville et est exploitée par M. Perroud.

Désireux d'éliminer trois silos (de 6 m de hauteur, 2,30 m de diamètre) ainsi qu'une annexe en béton et planches ne servant plus, M. Perroud s'est adressé au chef du Service des domaines et forêts qui a transmis sa demande à Jean-Claude Siggen, chef du Service de la PCi.

C'était l'occasion rêvée pour la protection civile de s'attaquer à des éléments relativement importants, et, surtout, résistants.

Un exercice intéressant

C'est une quarantaine de pionniers, sous la direction de MM. Abelan et Conus, chefs

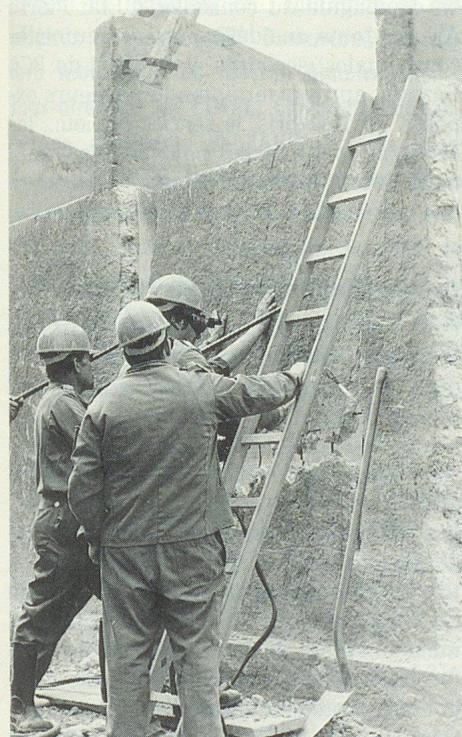
de détachement, qui se sont attaqués au problème. Il a fallu découper, un peu comme pour abattre un arbre, la base des silos au marteau piqueur ainsi qu'à la tronçonneuse à disque. Ensuite, à l'aide d'un tire-câble, amarré pour la circonsistance au sommet des silos, il n'y avait plus qu'à treuiller un bon coup. Le silo s'écroule.



De gauche à droite: Claude Hofer, directeur de l'exercice, Jean-Claude Siggen, chef local, Alex Guex, inspecteur cantonal.

lant alors, avec force gémissements et dans une poussière justifiant amplement la douche.

Le travail n'étant pas sans danger, tant le directeur de l'exercice, Claude Hofer, que l'inspecteur du canton, Alex Guex, se sont plu à relever que tout un chacun s'en est tenu aux prescriptions de sécurité, sans rechigner. Ce qui prouve, une fois de plus, que de la théorie à la pratique..., la motivation est meilleure dans le terrain.



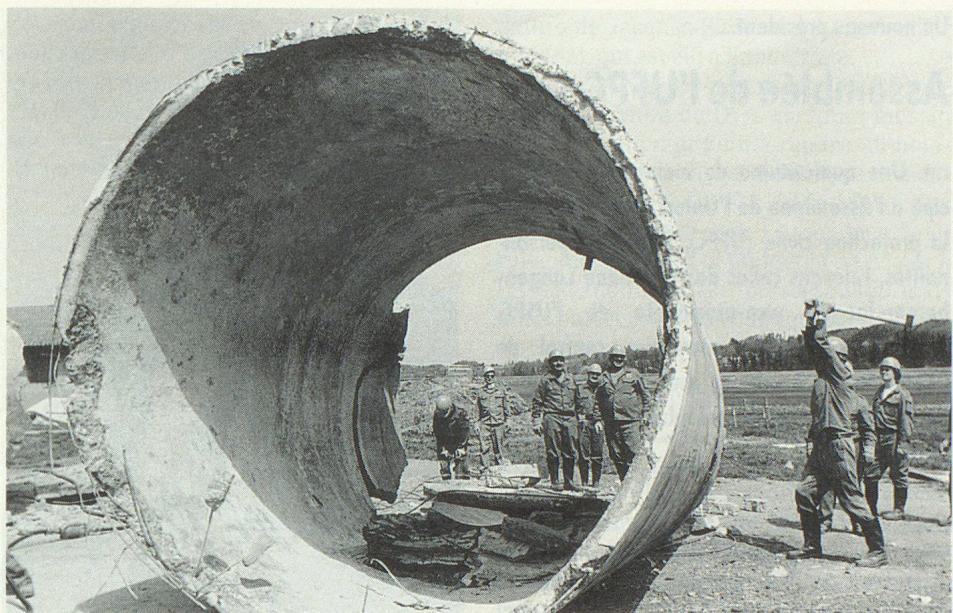
Encore un coup de chalumeau et le mur va chuter... chaud dessous.

Du côté des participants

Cette impression de servir à quelque chose se ressentait dans les discussions des hommes. Le coup de main était de rigueur, la bonne humeur aussi.

A ce propos, un conseiller communal, A. Poli, a donné un aperçu de ses talents en jouant deux morceaux de cor des Alpes, en guise de remerciements.

Jean-Daniel Clot, un des participants, a tenu à s'exprimer: «Je n'ai jamais vu, dans aucun exercice, une telle motivation de la part de mes collègues. On s'est senti vraiment utile et ma formation dans le bâtiment à vraiment servi à quelque chose. A ce propos, on pourrait se demander, dans cette période de crise, quelles sont les limites d'intervention de la PCi; il ne faudrait pas que son image déjà bien combattue pâtit encore d'une forme de concurrence aux entreprises de la région. Ce qui en l'occurrence n'est pas le cas.» □



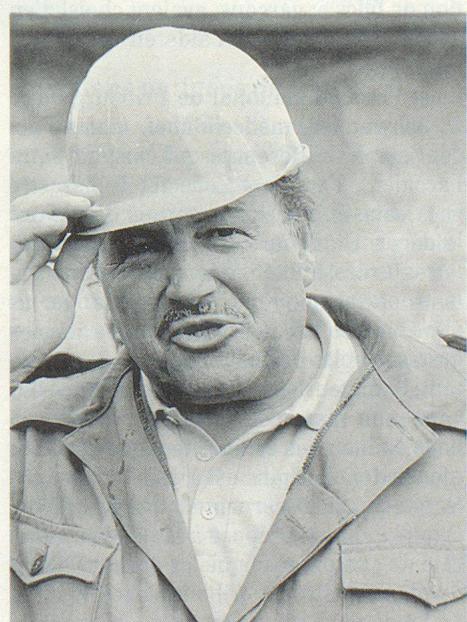
Un «petit coup» de masse sur un gros silo: David contre Goliath?



Le silo vient de tomber; il s'agit d'ébarber les morceaux...



Un conseiller communal doit savoir tout faire... (A. Poli au cor des Alpes).



J.-D. Clot: «Je n'ai jamais vu une telle motivation; chapeau.»

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

Un nouveau président...

Assemblée de l'UFPC

rm. Une quarantaine de membres ont participé à l'Assemblée de l'Union fribourgeoise de la protection civile (UFPC). Parmi les personnalités, relevons celles de: Christiane Langenberger-Jaeger, vice-présidente de l'USPC, Hans Jürg Münger, secrétaire central de l'USPC, Moritz Boschung, chef de l'information de l'OFPC, M^{me} Stern, présidente des Samari-

Depuis tantôt un an, l'UFPC était à la recherche d'un nouveau président, à la suite du retrait de Peter Jaeggi. L'intérim a été assuré conjointement par Pierre Repond et Francis Lachat.

Après le retrait de Pierre Repond, c'est Francis Lachat qui a été élu par l'Assemblée, mais le nouveau président n'a accepté ce mandat que jusqu'à la prochaine assemblée.

Une expérience intéressante

Parmi les actions de l'UFPC entreprises durant l'année, une expérience d'un genre nouveau a été tentée par Pierre Repond.

De par sa qualité de professeur à l'Ecole du Belluard, Pierre Repond a inscrit dans ce que l'on appelle les semaines à option un sujet consacré à l'aide en cas de catastrophe.

Malgré un certain scepticisme, quel ne fut pas la surprise de constater qu'une bonne vingtaine d'élèves, avec un égale proportion de filles et garçons, avaient choisi d'en savoir davantage sur l'aide en cas de catastrophe.

C'est l'hôpital cantonal de Fribourg où le Dr Schwander, médecin-chef, a mis l'accent sur les différences qui existent entre l'accident, l'accident collectif, le désastre et la catastrophe, qui a permis de planter le décor. En dehors des images spectaculaires tirées d'une vidéo relatant une catastrophe sismique en Amérique latine, les élèves ont eu l'occasion d'entendre que des gestes simples permettent de sauver. Pourtant, l'amateurisme est exclu car, trop souvent, une mauvaise préparation est à la base de bien des erreurs tactiques et techniques dont l'origine est à rechercher dans le manque de discernement des autorités. Daniel Papaux, préposé à la défense générale du canton, explique les grandes lignes du plan catastrophe fribourgeois (ORCAF). Le lendemain, changement de décor. Raymond Bossy, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de la ville, démon-



F. Lachat, président de l'UFPC: «Le renforcement des liens avec les membres passe par la création d'un bulletin...»



Moritz Boschung, chef information OFPC: «Nous comptons sur la participation des cantons et des communes, mais aussi sur celle de l'USPC.»

tre certains aspects de la préparation des «soldats du feu». Les élèves ont aussi l'occasion de voir et toucher des équipements, souvent fort complexes, puis de s'initier aux difficultés que pose l'utilisation d'appareils respiratoires sur un parcours en pleine lumière comme dans l'obscurité. Le troisième jour est consacré à une visite de la gendarmerie fribourgeoise en compagnie du major Pierre Schouwey, qui ex-

pliquera les différentes missions dévolues à la gendarmerie.

Après une visite détaillée du SAS (Service des ambulances de la Sarine), le quatrième et le cinquième jour seront entièrement consacrés à la protection civile. C'est sous la forme d'une alarme que tout ce petit monde s'est vu transféré par hélicoptère dans la direction des locaux de PCi de Ste-Croix. Un scénario a transformé les élèves en «participants» et chacun a pu exercer les différentes fonctions d'un état-major, en compagnie du conseiller d'Etat Pierre Aeby et toute une délégation des autorités communales, scolaires et de l'EM de PCi. Ensuite, après avoir entendu plusieurs exposés sur les abris, le service AC, etc., les élèves se sont installés pour passer la nuit dans l'abri. Le matin, chacun participera aux travaux de nettoyage et de rangement.

Renforcement de l'information

Pour Francis Lachat, il est nécessaire de renforcer l'information et de créer des liens plus directs avec les membres, en créant un bulletin d'information.

C'est aussi le thème que traite ensuite Moritz Boschung, chef de l'information de l'OFPC.

Les changements envisagés dans la loi fédérale sur la PCi et dans l'ordonnance, toucheront notamment à l'information, en lui donnant non seulement plus de poids, mais en créant de surcroît un devoir d'information tant pour la Confédération que pour les cantons et surtout les communes. Quant à lui, l'OFPC a créé un nouveau concept d'information dont Moritz Boschung présente les grandes lignes et quelques détails touchant à la prochaine campagne de sensibilisation pour la période 1992-93.

La population est un public cible, mais il en existe d'autres, pour lequel un certain nombre de moyens seront mis en œuvre. L'OFPC a également constaté qu'il est difficile, depuis Berne, d'atteindre la population. Les communiqués de presse ne suffisent plus. Parmi les moyens, on peut citer le renforcement des spots TV, une présence accrue lors des grandes foires (Comptoir Suisse, MUBA) mais aussi une participation à des foires itinérantes qui pourraient s'organiser dans les grands centres commerciaux.

Sur le fond, Moritz Boschung insiste sur la collaboration et la participation des cantons et des communes à ces efforts d'information, mais demande également l'apport de l'USPC et de toutes ses sections. □

Coup d'œil sur Meyrin

L'AGPC dans l'expectative!

Mme. L'aula de l'Ecole Bellavista à Meyrin servait de cadre à l'assemblée de l'Association genevoise pour la protection des civils. Parmi les personnalités présentes, relevons celles de Claude Haegi, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur de l'agriculture et des affaires régionales, M^{me} Bernasconi, conseillère municipale de Meyrin, Maurice Gaille, sous-directeur de l'OFPC, Christiane Langenberger, présidente de l'AVPC et vice-présidente de l'USPC, Laurent Walpen, chef de la police, Jean-Paul Cherix, directeur de la Sécurité civile, Hugues Genequand, directeur du service cantonal de PCi, Eric Ischi, directeur du service municipal genevois des sports et de la sécurité, Sadock Znaidi, secrétaire général de l'organisation mondiale de PCi.

Il est vrai que Meyrin est connu des «prophètes» par l'aéroport intercontinental de Cointrin et par la présence du CERN qui s'étend au-delà de la frontière.

C'est aussi une commune qui s'étend sur une superficie de 998 ha et qui est située à 9 kilomètres du centre de Genève. A fin 1990, apprend-on dans une plaquette éditée par le conseil administratif, Meyrin comptait 20058 habitants, alors qu'en 1951 elle n'en abritait que 2019. Pas moins de 105 nationalités sont représentées sur le territoire communal; les Suisses sont majoritaires à 58% et les Genevois de souche sont encore 24%.

Pour les amateurs de verdure, signalons encore la présence, à 440 m d'altitude, d'un jardin alpin(!) situé en bordure de la route principale, à deux pas de l'échangeur de Riantbossion. On y découvre quelque 4000 variétés de plantes de tous les continents, 600 espèces d'arbres et 3000 espèces de plantes vivaces, tout autour d'un chalet. Certes, il y aurait encore beaucoup à dire sur cette commune dont le dynamisme n'est plus à démontrer; laissons pourtant à qui le souhaite le plaisir de la découverte.

Un avenir imprécis pour l'AGPC

Dans son rapport annuel, le président A. Gauthier rappelle que l'AGPC a pour but d'informer à la fois les autorités politiques et le public sur l'état de la protection civile. «Depuis deux ans, relève A. Gauthier, nous sommes confrontés à quelques difficultés

qui nous empêchent de nous acquitter de notre mission d'information. Bien qu'intégré dans un groupe d'information créé par Claude Haegi, force nous est de constater que la manière dont fonctionne ce groupe ne nous permet pas de nous acquitter de



Claude Haegi, conseiller d'Etat: «La protection civile est au service du pays; elle doit s'adapter à ses besoins.»



Jean Naef (à g.) remercie le Dr A. Gauthier (à dr.), président sortant.

notre tâche d'information... Cette manière de faire prive notre Association des moyens qui lui auraient permis d'apporter son soutien...»

Pour A. Gauthier, l'AGPC se trouve donc devant la nécessité de revoir son concept d'information. C'est une période d'insécurité désagréable qui a des effets négatifs aussi sur l'état des membres de l'AGPC.

Un hommage appuyé

Le président Gauthier souhaite mettre un terme à sa carrière au sein de l'AGPC. Pour lui succéder, le Comité présente la candi-

dature de Jacques-Simon Eggly, conseiller national, qui est élu à l'unanimité.

Jean Naef, vice-président de l'AGPC, retrace la carrière du Dr A. Gauthier au sein de l'Association et tient à rendre un hommage particulier à cet ancien parlementaire fédéral, conseiller national et aux Etats, président ensuite l'Assemblée fédérale, qui a rendu d'éminents services à l'Association par sa personnalité, mais aussi par ses contacts politiques.

Claude Haegi comblé!

Pour Claude Haegi, la protection civile est au service du pays et elle doit s'adapter à ses besoins. Les événements ont évolué rapidement depuis la Seconde Guerre mondiale, à tel point que l'on ne peut plus savoir d'où viendrait un éventuel ennemi. Ces dernières années, poursuit Haegi, d'autres types de dangers ont surgi: «Il devenait dès lors indispensable de faire le ménage...»

Pour justifier ses prises de positions jugées parfois brutales, Claude Haegi se lance dans une longue tirade sur le fédéralisme et ses limites. A ses yeux, Genève a toujours joué un rôle de pionnier en matière de PCi, raison pour laquelle il explique que «nous devions régénérer nous-mêmes notre organisation».

Claude Haegi poursuit: «Ce soir, je suis tout à fait comblé; à la suite de l'envoi d'une brochure expliquant la réforme genevoise, accompagnée d'une carte réponse, 2100 personnes se sont annoncées comme volontaires. Alors pour ceux qui doutaient dans la république de cette capacité de mobiliser les gens: ils ont la réponse! La protection civile n'est pas morte.»

Réactions mitigées de l'AGPC

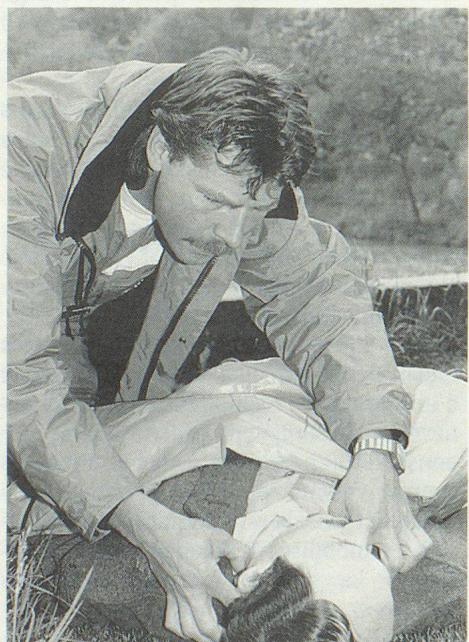
Un certain nombre de réflexions et de questions ont été soulevées par Jean Naef, suite à l'intervention Haegi.

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'AGPC ne semble pas convaincue par les arguments avancés par le chef du département. Il apparaît notamment que l'argument financier du moins 20% dans le fonctionnement de la PCi soit quelque peu optimiste.

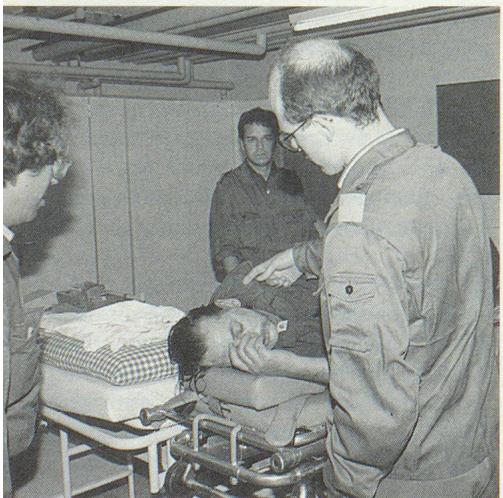
La réserve est de rigueur dans la mesure où le reproche principal tient à un défaut d'information du département qui a, semble-t-il, généré une certaine incompréhension, voire de la méfiance auprès de l'AGPC. □



Un groupe dégage un blessé...



Un ambulancier contrôle l'état du patient...



Au PSS, le médecin explique les soins à donner...

Une «main de fer» sous une pèlerine jaune...

Les sanitaires en action

rm. Les falaises de la vieille ville de Fribourg, qui dominent les méandres de la Sarine, accueillaient, par une froide et pluvieuse matinée, un exercice sanitaire. Celui-ci, organisé par le Service sanitaire de l'ODL, était destiné à tester les capacités de réaction des médecins et des hommes chargés du sauvetage, comme d'exercer la collaboration avec le SAS (Service d'ambulances de la Sarine).

C'est sous l'expert commandement de Sylvia Dejex, CS sanitaire de l'ODL de Fribourg et par ailleurs conseillère communale à Granges-Paccot, que cet exercice a été mis sur pied.

Mission simple pour les hommes participant à ce cours de répétition. Il s'agit de dégager, protéger et transporter un certain nombre de blessés (dix) au nid de blessés.

Le Dr Schibli prodigue les premiers soins sur place, supervise le tri des blessés et prend toutes les mesures de sauvegarde nécessaires.

En ville, le PSS du Jura a été mis en service. Il est desservi par un médecin assistant, un infirmier de métier, et une dizaine d'aides de traitement, dont une seule (!) femme.

Sommes-nous prêts à agir juste?

C'est toute «l'angoisse» de Sylvia Dejex. Elle ne doute pas un instant de la motivation de «ses» troupes, mais elle craint que d'aucuns confondent vitesse et précipitation.

Les blessés, soigneusement grimés, ne manquaient pas de réalisme. Qui, exhibait une blessure abdominale, un autre souffrait de fractures ouvertes et certains ne pipaient mot, en proie à un état de choc ou encore à un évanouissement.

Omniprésente, Sylvia Dejex observe, note, mais n'intervient pas, réservant ses commentaires pour la critique de l'exercice.

Du côté du PSS

Alarmés, les ambulanciers du SAS interviennent en force avec trois véhicules. Les blessés sont rapidement acheminés au PSS du Jura où ils sont pris en charge par le médecin et les aides de traitement.

Rapidement engorgé, tout le monde fait pourtant face avec rapidité et précision à la situation. Les examens préliminaires,

facilités par les inscriptions faites au nid de blessés, permettent d'agir avec célérité, mais pas toujours avec les priorités nécessaires par l'état de certains patients.

Critiques à chaud...

Pour Sylvia Dejex, l'exercice est réussi car il a mis en évidence les difficultés que pose l'arrivée «en masse» de plusieurs blessés et la difficulté de gestion de ce genre de situation. Les lacunes constatées justifient à elles seules ce type d'exercice.

Découverte aussi pour les médecins qui n'ont que peu l'occasion, sauf dans un service d'urgence d'un hôpital, d'agir sans l'apport d'appareils comme par exemple un équipement de radiologie, dans l'environnement quelque peu spartiate d'un



Sylvia Dejex, CS sanitaire: «Il est nécessaire de tester les réactions pour être efficace le jour où...»

PSS, et l'obligation de travailler avec une équipe n'appartenant pas, dans sa majorité, au corps médical.

Un autre élément, mis en avant notamment par le Dr Schibli, est le fait que c'est le blessé qui crie le plus fort qui est le plus rapidement secouru, alors que ce n'est pas forcément ce blessé-là qui est au plus mal, au sens médical du terme. Dernier point signalé par le corps médical: avec la pluie et la température constatée lors de cet exercice, il est impératif de conserver la chaleur des personnes impliquées dans une catastrophe en les recouvrant de couvertures et autres moyens de se protéger du froid. L'hypothermie guette toute personne affaiblie par une blessure ou par un choc.